

# La Fondation de Luxembourg rejoint le réseau «Transnational Giving Europe»

Depuis le 18 juin 2009 les dons transfrontaliers sont devenus plus simples et plus intéressants pour les donateurs au Luxembourg et dans les pays couverts par le réseau «Transnational Giving Europe» (TGE). La Fondation de Luxembourg a rejoint en ce jour ce partenariat entre grandes fondations européennes qui a comme but de promouvoir et de faciliter les dons transfrontaliers. Avec l'accession du Luxembourg au réseau TGE les dons transfrontaliers seront dorénavant fiscalement déductibles.

Un donateur issu d'un pays membre du TGE peut maintenant faire une donation à une organisation dans un autre pays membre du réseau en bénéficiant de la déduction fiscale de son don selon la loi en vigueur dans le

pays d'origine. Les membres du réseau évaluent chaque organisation bénéficiaire et garantissent ainsi que les dons seront directement destinés à des projets d'intérêt général et de qualité.

Le Luxembourg est le 14ième pays à rejoindre le «Transnational Giving Europe» qui est composé de Fondation Roi Baudouin, «Charities Aid Foundation», Fondation de France, «Oranjefonds», «Maecenata International», «Foundation for Poland», «Community Foundation for Ireland», «Swiss Philanthropy Foundation», «Carpathian Foundation International», «Bulgarian Charities Aid Founda-

tion», «Vita Giving Europe Onlus» et maintenant aussi la Fondation de Luxembourg.

La Fondation de Luxembourg a été constituée en décembre 2008 par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grand-Duchesse Charlotte avec la mission de promouvoir le mécénat et l'engagement philanthropique privé. La Fondation de Luxembourg, fondation d'utilité publique, a pour objet de conseiller les personnes et entreprises voulant s'engager à long terme dans l'intérêt général. Son statut de «fondation abritante» permet aux donateurs de constituer

leur propre structure de donation sous forme de fondation abritée.



FONDATION  
DE LUXEMBOURG